



Fin de contrat / proposition d'avenant

Par **jbey**, le **30/01/2014** à **22:25**

Bonsoir ,

Je travaille sous contrat dans un hopital public. je suis en contrat depuis décembre 2013 , qui a continué par un avenant du 15 au 31 Janvier 2014.

J'ai une nouvelle proposition d'avenant pour 1 mois , mais cependant j'ai prévenu ma cadre que j'ai des approches ailleurs et que je n'étais pas forcément interressé , cependant elle a fait sa demande à la DRH.

Je lui ai dit que je voulais bien signé 1 ou 2 semaines mais pas plus , le temps de dépanner parce que le service est en manque de personnel.

Cependant elle me dit que c'est pas possible vu qu'elle déjà fait sa demande pour 1 mois et qu'elle ne pouvait plus changer mais que cependant je pouvais casser le contrat à tout moment par simple lettre adressé à la DRH , je comprend pas l'intérêt de resigner pour casser le contrat , en plus je perd mes allocations chômage?

ai-je le droit de lui dire que je ne viendrai pas travailler ce week-end alors que je suis prévu?
Merci beaucoup pour vos réponses